



RAPPEL IMPORTANT :

L'UTILISATION D'UN TELEPHONE PORTABLE

ET/OU

DE TOUT OBJET CONNECTE

EST STRICTEMENT INTERDIT DURANT L'ENSEMBLE

DES EPREUVES DU CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX

VEUILLEZ LES ETEINDRE IMMEDIATEMENT ! MERCI



LE NON RESPECT DE CETTE CONSIGNE

ENTRAINE

L'EXCLUSION DE CE CONCOURS

CONCOURS NATIONAUX DE GARDIEN DE LA PAIX DE LA POLICE NATIONALE

- SESSION DU 14 SEPTEMBRE 2017 -

ETUDE D'UN TEXTE

Epreuve permettant de vérifier la prise d'informations, l'analyse de celles-ci, sous forme de courtes questions, et la production d'un écrit en rapport avec la problématique posée.

Epreuve commune aux premier et second concours

Durée : 02 H 30

Coefficient : 3

IMPORTANT :

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni une signature ou un paraphe.

Vous devez obligatoirement et uniquement utiliser un stylo à bille à encre bleue ou noire non effaçable et conserver la même couleur durant toute l'épreuve.

Il est strictement interdit d'utiliser :

- un liquide et autre moyen de correction ;
- un stylo à encre ou à bille de couleur bleue ou noire effaçable (y compris à friction) ;
- un stylo d'une autre couleur, un crayon de papier.

**LE NON-RESPECT DE CES REGLES ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE
LA COPIE PAR LE JURY**

Aussi connu sous le nom de journalisme de base, journalisme de réseau, le journalisme participatif, journalisme hyper-local, journalisme du bas vers le haut, journalisme distribué, le journalisme citoyen est un concept basé sur la participation active des lecteurs, téléspectateurs et auditeurs dans le processus de collecte, de sélection, d'analyse et la diffusion de nouvelles et d'informations. Malgré les divergences sur le nom qu'il faut attribuer à cette méthode de collecte, d'analyse et de diffusion de nouvelles et informations par les citoyens pour le grand public, il faut noter que sa pratique a augmenté au cours de la dernière décennie. Et comme le journalisme traditionnel, argumente Jemima Kiss, il vise à informer et à éduquer, à tenir la population et les autorités responsables de leurs actes, à documenter et à interpréter le développement et les changements de la société.

Or, les jeunes journalistes sont inquiets. Fraîchement diplômés ou nouvellement arrivés sur le marché de l'emploi, ils lisent avec préoccupation le rapport du groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec. Publié en décembre 2015, le rapport analyse la condition de la profession et recommande la création d'un statut professionnel pour les journalistes face à la vague montante de ces nouveaux acteurs qui s'approprient un espace médiatique de plus en plus vaste. Alors que l'information est créée par n'importe qui et voyage à une vitesse folle, les détenteurs du quatrième pouvoir se rejoignent dans l'arène journalistique, lieu d'un contentieux entre médias traditionnels et journalisme citoyen.

Pour Dominique Payette, directrice du groupe de travail sur le journalisme, l'étiquette d'amateur est accolée au journaliste citoyen qui a pourtant «permis de développer la liberté d'expression sur Internet.». Le journaliste qu'elle désigne comme amateur a un rôle primordial à jouer dans les nouvelles manières de relater l'information. Même son de cloche du côté de l'ombudsman¹ de Radio-Canada. Pierre Tourangeau soutient que ce qui définit un journaliste ce sont les règles de conduite qu'il se fixe ainsi que la rigueur dans la façon de communiquer l'information. «La nouveauté avec Internet c'est qu'on a démocratisé l'expression, tout le monde a accès à son propre journal. La question demeure : est-ce parce qu'on diffuse sur Internet qu'on est nécessairement un journaliste ? ». Le respect d'un code déontologique serait une direction que le journaliste citoyen pourrait prendre ou non. De plus, pour Pierre Tourangeau, le journaliste ne détient pas forcément un diplôme mais plutôt de l'expérience. L'ombudsman qualifie d'ailleurs d'«appauvrissement de la profession» la création d'un titre journalistique qui exclurait des talents sans diplômes. Madame Payette renchérit : «Le journaliste en ce moment est la seule personne qui ne défend pas d'autres intérêts que ceux du public.». La neutralité semble donc indispensable à la fonction journalistique.

En effet, bien qu'essentiels à la démocratisation de l'information, les journalistes citoyens restent avant tout des individus qui prennent activement part à leur société. «Le risque est que les journalistes citoyens fassent de la promotion ou de la propagande, [...] que la persuasion déguisée passe sous couvert du journalisme citoyen», souligne Marc-François Bernier, professeur et instigateur de la Chaire de recherche en éthique journalistique à l'Université d'Ottawa. En définitive, certains voient dans l'avènement du journalisme citoyen une perte de confiance potentielle de la part du public. Le journalisme citoyen, facile d'accès, remet donc en question les fondations et l'identité mêmes du journalisme professionnel, qui doit se montrer à la hauteur de ce nouvel adversaire.

Marc-François Bernier porte un regard critique sur la profession journalistique. «Les journalistes ont un problème d'identité professionnelle qu'on a vu avec le débat sur le statut du journaliste. Ils se cherchent une identité et une pertinence sociale». Il souligne que la propriété autrefois caractéristique du journalisme - diffuser de l'information à un large auditoire - est maintenant

partagée par une quantité impressionnante de gens qui s'autoproclament journalistes. Le professeur affirme avec certitude que c'est pour cette raison que les journalistes professionnels attendent avec impatience une reconnaissance officielle. «Ils veulent montrer qu'il existe d'autres journalistes, mais qu'eux sont les professionnels.» En plus d'être identitaire, la crise est fondamentalement économique. «Il y a eu beaucoup de pertes d'emploi dans les journaux ; plusieurs éléments s'alignent et se combinent. C'est le scénario catastrophe idéal», conclut Marc-François Bernier.

Le pouvoir que se donnent les journalistes citoyens effraie de nombreuses personnes du milieu, mais surtout celles qui n'ont pas encore fait leurs preuves. «Il y a un clivage générationnel. Les plus vieux veulent de la liberté, alors que les plus jeunes sont généralement plus inquiets», explique Dominique Payette. D'après elle, les jeunes journalistes voient en ce titre une reconnaissance de leur travail, mais surtout une protection de leurs privilèges de journalistes professionnels. Il ne faudrait cependant pas que le titre devienne un passe-droit. Concernant l'accès à l'information, Marc-François Bernier considère qu'il n'y a «aucune raison que les demandes d'accès à l'information effectuées par le citoyen soient moins valables que celles d'un journaliste professionnel.»

Pour Pierre Tourangeau, le débat au sujet du statut de journaliste professionnel est présent depuis bien avant l'émergence du journalisme citoyen. Aujourd'hui, la question ressurgit avec plus de poids : «si l'on sent le besoin de définir ce qu'est un journaliste, c'est à cause de l'avènement d'Internet et du journalisme citoyen». Aux commandes de l'éthique journalistique de Radio-Canada depuis novembre 2011, il perçoit le statut journalistique comme un filtre.

La porte reste ouverte à tous ceux qui sont prêts à adhérer à un code d'éthique, mais l'encadrement permet de dissuader la diffusion de n'importe quel contenu.

Le titre est donc une avancée pour les jeunes qui sont confrontés au marché concurrentiel de l'information. Dominique Payette ajoute que le statut serait aussi très utile pour ceux qui ne travaillent pas dans les grandes entreprises de presse, ceux qui doivent tout faire pour se démarquer du bruit de fond d'Internet.

Ainsi, un titre professionnel créé en réponse à la montée du journalisme citoyen pourrait être un moyen de contenir la crise identitaire des journalistes. Établir une étiquette permettrait au journaliste professionnel de se différencier des journalistes citoyens. Cependant, l'enjeu demeure. Ce qui était autrefois l'apanage du journaliste, soit la capacité de diffuser un message public, est aujourd'hui livré aux mains du plus grand nombre.

1 Terme qui désigne dans de nombreux pays l'équivalent de la fonction du Défenseur des Droits, de Protecteur du citoyen dans plusieurs pays francophones

<http://triathlon.telequebec.tv/medias/equipes>

Questionnaire

A - Prise d'informations (4 points)

- 1 - Indiquez quel est le sujet de cet article. **(0,5 pt)**
- 2 - Donnez-en une définition. **(0,5 pt)**
- 3 - L'auteur énumère plusieurs expressions qui sont utilisées pour désigner ce sujet.
 - Relevez-en deux. **(0,5 pt)**
 - Donnez pour chacune d'elle une raison qui permet de comprendre leur utilisation pour désigner ce sujet. **(1,5 pts)**
- 4 - Cet article traite de ce sujet à l'échelle d'une région du monde.
 - Indiquez quelle est cette région. **(0,5 pt)**
 - Relevez deux indices pour justifier votre réponse. **(0,5 pt)**

B - Analyse de l'information (6 points)

- 1 - Ce sujet fait l'objet de polémiques. Justifiez cette affirmation en vous appuyant sur trois éléments précis du texte. **(1,5 pts)**
- 2 - Indiquez quelle est la mesure que proposent certains pour mettre fin à ces polémiques. **(0,5 pt)**
- 3 - Reformulez :
 - Deux arguments en faveur de cette mesure, **(1 pt)**
 - Deux arguments en opposition à cette mesure. **(1 pt)**
- 4 - « Le respect d'un code déontologique serait une direction que le journaliste citoyen pourrait prendre ou non. »
 - Retrouvez dans le texte le terme que l'on pourrait utiliser pour remplacer l'expression «code déontologique». **(0,5 pt)**
 - Donnez une définition du mot déontologie. **(1,5 pts)**

C - Ecriture d'un texte argumentatif (20 points)

Le développement des moyens de communication, notamment les nouvelles possibilités qu'offre le numérique, interroge la liberté d'expression. En effet, si Internet constitue un progrès immense et une opportunité inédite pour exercer et défendre cette liberté, certains estiment qu'il faut limiter ce droit et réguler la communication qui se fait sur cet espace.

Dans un texte organisé d'une quarantaine de lignes, vous donnerez votre point de vue sur cette question.